

**TERMES DE REFERENCE**

**EVALUATION FINALE DU PROJET “MOVING MATERNAL NEWBORN AND CHILD EVIDENCE INTO POLICY IN WEST AFRICA” (MEP)**

**Juin 2020**

**I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

**I.1- Introduction**

La mortalité maternelle et infantile est un problème de santé publique majeur en Afrique de l'Ouest. L'un des moyens les plus efficaces de réduire cette mortalité est la production et l'utilisation de données probantes pour guider les gouvernements vers la prise de décision. C'est pourquoi, pour promouvoir cette vision, trois institutions canadiennes, à savoir le ministère des Affaires mondiales, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), ont uni leurs forces pour lancer "L'innovation pour la santé maternelle et infantile en Afrique (IMCHA)" : Le premier niveau concernait les équipes de recherche et de mise en œuvre (RIT) composées de chercheurs, y compris la soumission de projets de recherche visant à générer des preuves pour l'amélioration de la santé maternelle et infantile en Afrique. Le second niveau concernait les organisations de recherche et de politique de santé (HPRO), qui devaient soumettre des projets pour soutenir l'appropriation des projets de recherche devant être financés par les autorités de différents pays, le soutien aux équipes de recherche pour produire des recherches de qualité en tenant compte des questions de genre et d'équité, et le renforcement du transfert et de la traduction des connaissances afin que les résultats produits par les équipes de recherche puissent être utilisés dans les pays lors de l'examen ou de l'élaboration des politiques. Un HPRO devrait être recruté pour travailler en Afrique de l'Ouest et un autre en Afrique de l'Est. L'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS), qui est l'institution de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) chargée des questions de santé et dont la mission est de promouvoir la recherche en matière de santé, a soumis le projet "Moving Maternal, Newborn and Child Health Evidence into Policy in West Africa" (MEP). Le projet a été sélectionné comme HPRO en Afrique de l'Ouest pour la mise en œuvre du projet MEP. L'accord entre l'OOAS et le CRDI a été signé en novembre 2014. Le projet MEP, d'une durée de cinq ans, vise à améliorer la santé des mères et des enfants en Afrique par l'utilisation de données probantes et de résultats de recherche. Son coût total est estimé à 2 600 000 dollars canadiens, financé conjointement par le CRDI et l'OOAS. A travers ce projet, l'OOAS entend introduire l'utilisation de données probantes dans la définition des politiques de santé maternelle et infantile dans la région de la CEDEAO.

L'objectif global du projet MEP est d'améliorer la demande, la production, la diffusion et l'utilisation des résultats de recherche dans le processus de prise de décision en matière de santé maternelle et infantile dans la région de la CEDEAO. Plus précisément, cela implique : (i) d'examiner la situation de la production et de l'utilisation des résultats de la recherche nationale et régionale sur la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant dans la CEDEAO, (ii) de renforcer la capacité de l'OOAS à promouvoir la recherche en santé dans la région de la CEDEAO, (iii) de promouvoir l'utilisation des données probantes dans la prise de décision en SMNE dans la région de la CEDEAO et (iv) de renforcer la collaboration entre les chercheurs en SMNE et les décideurs politiques au sein de la CEDEAO.

La mise en œuvre du projet MPE a débuté le 1er novembre 2014 et couvre six pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Nigeria et Sénégal). Le projet est géré par l'OOAS. L'équipe de mise en œuvre est composée de professionnels des différents départements de l'OOAS, dirigée par le professionnel principal chargé de la recherche et des subventions. Deux administrateurs ont été recrutés pour soutenir la mise en œuvre du projet. Il s'agit de l'assistant professionnel chargé de la mise en œuvre et de l'assistant professionnel chargé du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage. L'équipe du MPE travaille en collaboration avec six RIT (Research and Implementation Teams) qui ont été financés par l'intermédiaire de l'IMCHA (Innovating for Maternal and Child Health in Africa). Trois de ces équipes de recherche sont basées au Nigeria, dans les villes de Bauchi, Benin City et Ibadan respectivement. Une équipe est basée à Dakar, au Sénégal, et deux autres équipes travaillent à Ouagadougou, au Burkina Faso, et à Bamako, au Mali.

La mise en œuvre du projet suit le cycle de planification et de mise en œuvre des activités de l'OOAS. La planification du projet implique la réalisation d'une évaluation finale pour s'assurer que les interventions contribuent à la réalisation des objectifs du projet. Après une analyse de la situation, l'équipe de l'OOAS développe une plateforme régionale qui a été validée par le CRDI et la met en œuvre selon le processus " faire par l'apprentissage ". La plateforme régionale fonctionne à trois niveaux : Ministère de la Santé, équipe de recherche de l'OOAS et de la mise en œuvre et trois domaines : individuel, organisationnel et institutionnel. Pour réussir la mise en œuvre des activités de la plateforme, l'OOAS a collaboré avec l'IRT, l'équipe du ministère de la santé, certains consultants et partenaires. Un mécanisme de suivi et d'évaluation a été développé pour permettre de collecter des informations dans chaque activité (rapport ou évaluation). Le présent document décrit les termes de référence de cette évaluation.

**II- ÉTENDUE DES TRAVAUX**

**II.1. Questions de recherche**

La question principale de l’évaluation finale du projet MEP est la suivante : à travers le projet MEP est ce que l’OOAS a joué son rôle d’HPRO tel que définie par l’appel du CRDI ?

Les questions spécifiques sont

* Est-ce que l’OOAS à travers la mise en œuvre du projet MEP a facilité l’appropriation des projets financés par l’initiative ISMEA et leurs résultats par les autorités des pays de mise en œuvre ?
* Quels sont les renforcements de capacités et d’apprentissage mutuel que l’OOAS a apporté aux équipes de recherche et quels ont leurs apports dans la mise en œuvre et la dissémination des résultats des projets?
* Dans quelle mesure l’OOAS a contribué à faciliter le transfert des connaissances pour améliorer l’utilisation des résultats de recherche pour influencer les politiques dans les pays ?

**II.2. Objectifs de l'évaluation**

L’objectif général de l’évaluation est d’étudier la réalisation du rôle de l'Organisation des Politiques de Santé et de la Recherche de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé tel que défini dans l'initiative IMCHA.

Plus spécifiquement

* Analyser la contribution de l’OOAS à l’appropriation des projets financés par l’initiative ISMEA et leurs résultats par les autorités des pays de mise en œuvre ;
* Identifier les renforcements de capacités et d’apprentissage mutuel que l’OOAS a apporté aux équipes de recherche et documenter leurs apports dans la mise en œuvre et la dissémination des résultats des projets ;
* Déterminer la contribution de l’OOAS à la facilitation du transfert des connaissances pour améliorer l’utilisation des résultats de recherche pour influencer les politiques dans les pays.

**III- APPROCHE METHODOLOGIQUE**

Les propositions attendues dans le cadre de cette évaluation doivent indiquer clairement les points suivants :

- une méthodologie détaillée

- la composition de l'équipe d'évaluation, le profil de chaque membre

- la description des expériences pertinentes pour la mission

- un calendrier détaillé des activités et des résultats attendus

- plan de valorisation des résultats de l'évaluation

L'évaluation finale du projet MPE sera menée de manière participative en impliquant toutes les parties prenantes et à tous les niveaux : l'OOAS, le pays d'intervention, y compris les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires directs ainsi que le CRDI. L'évaluation sera réalisée par le biais de plusieurs méthodes, notamment une analyse documentaire, une revue de la littérature scientifique, des entretiens individuels, la collecte et l'analyse de données quantitatives, etc. L'équipe d'évaluation assurera la triangulation des sources de données, des outils de collecte et des méthodes pour garantir la qualité des données collectées.

L'évaluation devra prendre en compte le " Performance Measurement Framework " de The Innovating for Maternal and Child Health in Africa (IMCHA) et les indicateurs des HPROs (Health Policy and Research Organizations) ainsi que les indicateurs de suivi et d'évaluation de l'OOAS.

Les considérations éthiques relatives à la collecte de données doivent être clairement exposées dans la méthodologie.

**IV- ÉTAPES DE L'EVALUATION**

L'évaluation sera structurée en trois phases : la phase préparatoire, la phase d'évaluation proprement dite et la phase de rédaction et de validation du rapport final.

***Phase préparatoire***

Cette phase comprendra une analyse documentaire sur la base des documents pertinents du projet au cours de sa mise en œuvre et une analyse de la littérature scientifique. Cette phase permettra également à l'équipe d'évaluation de discuter de la méthodologie avec l'équipe de l'OOAS, de définir l'axe et la stratégie de collecte et d'analyse des données, de finaliser la liste des parties prenantes de l'évaluation, la liste des questions d'évaluation et de proposer un calendrier d'évaluation clair. Cette phase sera complétée par un rapport.

***Phase d'évaluation en tant que telle***

Au cours de cette phase, l'équipe d'évaluation se rendra dans les pays pour recueillir les données nécessaires et les analyser afin de répondre aux questions de l'évaluation.

Les données seront collectées à trois niveaux :

- A l'OOAS

- dans la mise en place d'équipes de recherche (IRT)

- Au niveau des parties prenantes (décideurs politiques, autres parties prenantes) dans la région et au niveau national

Après la collecte des données, une réunion de compte-rendu permettra à l'équipe d'évaluation de fournir à l'OOAS les premiers résultats et les recommandations provisoires de l'évaluation, et de collecter des données supplémentaires.

***Phase de rédaction du rapport final***

L'équipe d'évaluation préparera un premier rapport d'évaluation intermédiaire, en tenant compte des premières conclusions et des projets de recommandations de l'OOAS. Le rapport intérimaire final sera présenté par le chef de l'équipe d'évaluation lors d'un atelier régional de délibération auquel participeront les responsables de l'OOAS, l'équipe de mise en œuvre, le partenaire technique et financier et les autres parties prenantes du projet.

L'équipe d'évaluation prend en compte les différentes observations faites au cours de l'atelier pour améliorer et rendre disponible le rapport d'évaluation final.

Enfin, l'équipe proposera trois articles scientifiques pour des publications dans ces trois domaines : la contribution du renforcement des capacités et du dialogue entre les décideurs et les chercheurs dans l'utilisation potentielle des preuves, et le rôle de l'OOAS tel qu'un HPRO.

**V- RESULTATS ATTENDUS**

Chacun des consultants est censé produire les éléments suivants :

- La matrice d'évaluation (y compris les questions d'évaluation) ; la description de l'approche méthodologique adoptée, le plan de collecte des données ;

- Une présentation (PowerPoint) des principaux résultats et des recommandations provisoires de l'évaluation à l'issue de la phase de collecte ;

- Un premier rapport intermédiaire suivi d'un second rapport prenant en compte les commentaires de l'équipe de l'OOAS ;

- Une présentation (PowerPoint) des résultats de l'évaluation pour l'atelier de diffusion ;

- Fournir à l'OOAS la base de données d'évaluation

Les deux consultants s’associeront pour :

* élaborer un rapport d’évaluation final consolidé en anglais et en français mettant en commun les conclusions sur les deux zones (ensemble des pays de l’étude), prenant en compte les commentaires de tous les participants à l'atelier de diffusion.
* Elaborer trois projets d'articles portant sur le renforcement des capacités en matière d'utilisation des données probantes au Burkina Faso, l'amélioration de la collaboration entre les décideurs et les chercheurs au Nigeria, la réalisation du rôle de l'OOAS en tant qu'organisation de recherche et de politique de santé en Afrique de l'Ouest

**VI- DUREE DE LA MISSION**

Cette évaluation sera réalisée sur une période de deux (02) mois avec une durée d’intervention maximum de 22 jours travaillés pour chacun des consultants.

**VII- Documents de référence**

Les documents suivants seront mis à la disposition de l'équipe d'évaluation. Cette liste n'est pas exhaustive. Elle l'est notamment :

- Le document de projet

- Plan stratégique 2009-2013 de l'OOAS

- Le plan stratégique de recherche

- Rapports d'analyse de la situation de chaque pays bénéficiaire.

- Rapports d'activité

- Rapports sur l'état d'avancement des projets soumis au CRDI

**VIII- PROFIL REQUIS POUR CHACUN DES CONSULTANTS INDIVIDUELS**

L’OOAS cherche :

- Deux chercheurs individuels, un anglophone et un francophone (formation en santé publique ou en sciences sociales) avec au moins un diplôme de troisième cycle (master ou doctorat).

Chacun d'entre eux interviendra dans l'une des deux zones de couverture de l'étude pour laquelle il aura été retenu:

* zone francophone (consultant ayant une très bonne connaissance du français)
* Zone anglophone (consultant ayant une très bonne connaissance de l'anglais)

- Expérience dans l'application des connaissances et l'évaluation de l'utilisation des données probantes

- Bonne connaissance des pays d'Afrique de l'Ouest

- Au moins 10 ans d'expérience dans les questions de santé publique, MNCH en Afrique subsaharienne

- Forte expérience dans la conception et la mise en œuvre de projets de recherche en santé et dans l'évaluation de projets ou de programmes de santé.

- Bonne connaissance du français ou de l'anglais

- Excellentes compétences en matière de communication

- Grandes capacités en matière de rédaction d'articles

**IX. CONDITIONS DE PAIEMENT**

Le financement sera assuré par le budget de l'OOAS et les règles financières de l'OOAS pour les services de conseil seront appliquées. Les honoraires des consultants seront payés ainsi que les indemnités journalières lors des voyages dans les pays. Les paiements à l'équipe d'évaluation sélectionnée seront effectués comme suit :

- A la signature du contrat : 10%.

- Après validation du rapport intermédiaire ou de démarrage : 10%.

- Après validation de la première version du rapport final : 50%.

- Après validation et approbation du rapport final et des projets d’articles : 30%.